

**CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 15  
PRESENTS : 13  
VOTANTS : 15  
POUVOIRS : 2

**COMPTE RENDU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 13 OCTOBRE 2020**

Date de convocation : 08/10/2020

Date d'affichage : 08/10/2020

*L'an deux mille vingt le treize octobre à vingt heures trente minutes,  
Le Conseil Municipal de la Commune de ZETTING s'est réuni  
dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de  
Monsieur FOUILHAC-GARY Bernard, Maire*

*Présents : FOUILHAC GARY Bernard, LE BORGNE Gilles, JEDAR Bernard, LETT Martine, MULLER Laurent,  
SCHLEGEL Régis, NACHI Lahcène, SORRENTINO Claudia, KOELSCH Guillaume, PEIFER Michelle, STERN  
Didier, DUBOCQUET Sylviane, , SCHMITT Jean-François*

Absents représentés/excusés :

*MEYER Laure, procuration à Bernard JEDAR  
BODO Bénédicte, procuration à Régis SCHLEGEL*

Absents non excusés :

*M. Didier STERN a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales*

---

## **ORDRE DU JOUR**

### **Commande Publique**

1. Adhésion au Groupement de commandes relatif à l'acquisition des différents dispositifs du programme FUS@É (1.1)
2. Contrat d'Assurance risques statutaires – adhésion (1.4)
3. Contrat risque Prévoyance - convention de participation pour les risques prévoyance mise en place par le centre de gestion de la Moselle (1.4)

### **Urbanisme**

4. Approbation de la modification simplifiée 1 du PLU (2.1)

### **Domaine et Patrimoine**

5. Cimetière communal – approbation du règlement (3.5)

### **Finances locales**

6. Octroi d'une Subvention pour le concours maisons fleuries (7.5)

### **Divers**

7. Décisions prises par délégation
8. Divers et communication

---

M. le Maire ouvre la séance à 20 h 30 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Le quorum, avec 13 présents, étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Les procurations suivantes ont été reçues :

- MEYER Laure, procuration à Bernard JEDAR
- BODO Bénédicte, procuration à Régis SCHLEGEL

### **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

Vu l'article L2121-15 du CGCT

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Didier STERN secrétaire de séance.

### **2. Approbation du compte rendu de la séance du 1<sup>er</sup> septembre 2020**

## **Commande Publique**

### **1. DCM2020049 - Adhésion au Groupement de commandes relatif à l'acquisition des différents dispositifs du programme FUS@É (1.1)**

Le Maire de la commune de Zetting présente au Conseil Municipal le programme intitulé Fus@é initié par le Département de la Moselle et l'Autorité Académique.

Le projet de convention a pour objet de permettre à la commune de commander les matériels et équipements ad hoc (solutions interactives, classes mobiles, bureautique,...), dans le cadre des marchés lancés par le Département de la Moselle, ces commandes, pouvant donner lieu à l'octroi de subventions relevant d'un programme d'investissement spécifique au sein du dispositif Ambition Moselle.

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, **à l'unanimité, décide** d'adhérer au groupement de commandes et d'approuver les termes de la convention constitutive de groupement de commandes relative au numérique pédagogique et autorise M. le Maire à signer cette convention au nom de la commune.

### **2. DCM2020050 – Contrat d'Assurance risques statutaires – adhésion (1.4)**

Sur le rapport du Maire exposant les résultats communiqués par le Centre de Gestion de la Moselle concernant le renouvellement du contrat d'assurance risques statutaires,

**Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Décide** d'accepter la proposition suivante et autorise le maire à signer le contrat et la convention en résultant :

Assureur : **AXA France Vie**

Courtier : **Gras Savoye Berger Simon**

Durée du contrat : 4 ans (date d'effet au 01/01/2021).

Préavis : contrat résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois.

Agents affiliés à la CNRACL : taux de 5.29 % avec une franchise de 15 jours par arrêt en maladie ordinaire

Risques garantis : Décès + accident et maladie imputable au service + longue maladie, maladie longue durée + maternité (y compris les congés pathologiques) / adoption / paternité et accueil de l'enfant + maladie ordinaire + Temps partiel thérapeutique, mise en disponibilité d'office pour maladie, infirmité de guerre, allocation d'invalidité temporaire

Agents titulaires ou stagiaires affiliés à l'IRCANTEC et agents contractuels de droit public affiliés à l'IRCANTEC : taux de 1,61 % avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire

Risques garantis : Accident et maladie professionnelle + grave maladie + maternité (y compris les congés pathologiques) / adoption / paternité et accueil de l'enfant + maladie ordinaire + reprise d'activité partielle pour motif thérapeutique

Contribution financière de **0,14 %** pour la prestation d'administration du contrat par le Centre de Gestion.

### **3. DCM2020051 - Contrat risque Prévoyance - convention de participation pour les risques prévoyance mise en place par le centre de gestion de la Moselle (1.4)**

Sur le rapport du Maire exposant les résultats communiqués par le Centre de Gestion de la Moselle concernant le renouvellement du contrat Prévoyance

Le conseil municipal **DECIDE à l'unanimité**, de faire adhérer la commune de ZETTING à la convention de participation prévoyance proposée par le centre de gestion et dont l'assureur est

ALLIANZ et le gestionnaire COLLECTEAM. La cotisation de l'agent sera calculée sur le traitement de base + NBI.

La participation financière mensuelle par agent sera de modulée comme suit :

- pour les contrats de moins de 20 h/hebdomadaire : 13 € brut par agent
- pour les contrats de plus de 20h/hebdomadaire :
  - ✓ jusqu'à 1599 € de TBI+NBI : 18 € brut par agent
  - ✓ de 1 600 € à 1 799 € de TBI+NBI : 20 € par agent
  - ✓ de 1 800 € à 1 999 € de TBI+NBI : 22 € brut par agent
  - ✓ à partir de 2 000 € de TBI+NBI : 23 € brut par agent

## **Urbanisme**

### **4. DCM2020052 - Approbation de la modification simplifiée 1 du PLU et Présentation du bilan de la mise à disposition (2.1)**

Le conseil Municipal, Après en avoir délibéré, **à l'unanimité, décide** d'approuver le projet de modification simplifiée du PLU tel qu'il est annexé à la présente délibération.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Zetting durant un mois. Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Le dossier de modification simplifiée du PLU approuvée est tenu à la disposition du public en mairie de Zetting aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Préfecture.

## **Domaine et Patrimoine**

### **5. DCM2020053 - Cimetière communal – approbation du règlement (3.5)**

Rappelant que le règlement du cimetière communal permet de redéfinir l'ensemble des règles qui permettent une utilisation paisible et harmonieuse des lieux et que la dernière mise à jour date de 1990,

Le conseil municipal, après délibération, **à l'unanimité**, approuve le nouveau règlement municipal du cimetière.

## **Finances locales**

### **6. DCM2020054 - Octroi d'une Subvention pour le concours maisons fleuries (7.5)**

Le Conseil Municipal, Après délibération, **à l'unanimité**, attribue une subvention de 540 € à l'Association des Arboriculteurs de Zetting pour l'organisation annuelle du concours des maisons fleuries

## **Divers**

### **13. Décisions prises par délégation**

M. Le Maire informe l'assemblée des décisions prises par délégation établies conformément à la délibération du conseil municipal du 02 juin 2020 prise en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- Passation de marchés publics et accords-cadres dans la limite de 90 000 € HT

| N° DECISION | OBJET | FOURNISSEUR | MONTANT<br>TTC | Nomenclature<br>ACTES |
|-------------|-------|-------------|----------------|-----------------------|
|             |       |             |                |                       |

|            |   |   |  |     |
|------------|---|---|--|-----|
| 2020DEC012 | Marché public – Etudes de sols Orée du bois et La Pommeraie | ETS Cirse<br>Environnement<br>Saint Nicolas du Port | 3 475 €<br>1 000 €                                   | 1.1 |
| 2020DEC014 | Marché public – diagnostic amiante groupe scolaire          | Ets GINGEMBRE<br>SARREGUEMINES                      | 450 € HT<br>(diagnostic)<br>50 € HT<br>(par analyse) | 1.1 |
| 2020DEC015 | Marché public – Audit énergétique groupe scolaire et AMO    | ING EVO<br>ROHRBACH LES<br>BITCHE                   | 3 100 €  | 1.1 |

➤ Exercice du droit de préemption urbain

| N° DECISION | Objet   | Surface M2 | Localisation      | Nomenclature ACTES |
|-------------|---|------------|-------------------|--------------------|
| 2020DEC013  | Renonciation au droit de préemption cadastrés section 1 parcelle 483/31 | 1631       | 8 rue de la forêt | 2.3                |

#### 14. Divers et communication

a) Résultat du groupement de commandes « assurance »

M. le Maire présente le résultat de la consultation relative au groupement de commande « assurances » initiée par la CASC et à laquelle la commune a souhaité adhérer. Le maire a décidé de valider les offres des assureurs retenus lors de la consultation. La commune bénéficiera d'une économie annuelle d'environ 615 €.

Tous les points ayant été épuisés, le maire clôt la séance à 21 h 50

Le secrétaire de séance  
Signé : STERN Didier

Le Maire,  
Bernard FOUILHAC-GARY

